

Les Prix John-Charles-Polanyi 2024-2025

Pour rendre hommage à la réussite de John Charles Polanyi, récipiendaire du Prix Nobel de chimie de 1986, le gouvernement de l'Ontario a mis sur pied un fonds qui permet d'accorder annuellement jusqu'à cinq Prix John-Charles-Polanyi à des chercheurs et chercheuses ou à des scientifiques exceptionnels qui en sont aux premiers stades de leur carrière et qui sont rattachés à des universités de l'Ontario. Ces prix, dont chacun est à l'heure actuelle d'une valeur de 20 000 \$, seront décernés à l'automne de 2024. Ils seront accordés dans les domaines suivants: physique, chimie, physiologie ou médecine, littérature et sciences économiques en général.

Plus d'informations sur les récents lauréats du prix Polanyi peuvent être consultées sur [Awards - Council of Ontario Universities](#).

Critères d'admissibilité

Pour être admissible à un prix, un/une candidat/e doit:

1. normalement résider en Ontario;
2. avoir obtenu son doctorat d'une université reconnue dans le monde, et ce, depuis le 1^{er} septembre 2020, ou, si le doctorat n'a pas encore été accordé, être convaincu(e) qu'il ou elle aura satisfait à toutes les exigences au plus tard le 31 mai 2024 (un/une candidat/e qui bénéficiera d'un congé parental entre le moment où le doctorat lui est décerné et le moment de présenter sa candidature peut bénéficier d'une prolongation de six mois de la période d'admissibilité);
3. prévoir poursuivre des études postdoctorales ou détenir un poste universitaire au sein d'une université reconnue qui bénéficie d'aide publique en Ontario.

Les demandes de renseignements relatifs à ces critères peuvent être acheminées à ExecDirectorQA@oucqa.ca.

Notes à l'intention des candidats et des candidates

Des formulaires de demande (en français ou en anglais) sont disponibles à <http://cou.ca/about/awards/john-charles-polanyi/>. Une demande complète nécessite:

- un formulaire de demande dûment rempli par le candidat ou la candidate;
- le curriculum vitæ du candidat ou de la candidate (aucune mise à jour ne sera acceptée après la soumission);
- un résumé d'une page de la thèse doctorale du candidat ou de la candidate qui aura été rédigé par ce dernier/cette dernière;
- une brève exposition de la recherche ou des travaux d'études à être menés pendant la période visée par le prix qui aura été rédigée le candidat ou la candidate et qui ne dépassera pas deux pages (une page supplémentaire est autorisée aux fins de diagrammes, de bibliographie, etc.);

- un résumé à caractère non technique du travail de recherche ou d'études qui sera rédigé par le candidat ou la candidate et qui ne dépassera pas 500 mots;
- des lettres confidentielles de quatre répondant(e)s dont au moins deux n'ont pas été associés personnellement ou professionnellement au candidat ou à la candidate (par exemple, en tant que superviseur[e] ou de membre du comité de surveillance d'une thèse ou de coauteur) et en principe, ils ne seront pas en poste dans une université où le candidat ou la candidate étudie ou travaille ou a étudié ou travaillé.

Le candidat ou la candidate doit demander aux répondant(e)s d'adresser leurs lettres en format électronique directement au doyen ou à la doyenne des études supérieures de l'université qui le parrainera (c'est-à-dire l'université où il/elle se propose d'entreprendre la recherche qui est appuyée par le prix) au plus tard le 1 décembre 2023, date à laquelle le candidat ou la candidate doit s'assurer que le reste du dossier de candidature est soumis en format électronique au doyen ou à la doyenne de l'université qui le parraine.

Notes à l'intention des répondants(e)s

La lettre du répondant ou de la répondante, doit être signée et sur papier à en-tête, et faire une évaluation de la recherche ou des travaux d'études du candidat/de la candidate à ce jour et de la recherche et des travaux d'études que le demandeur se propose d'entreprendre. En particulier, le répondant ou la répondante expliquera pourquoi la recherche est digne d'un Prix John-Charles-Polanyi en portant une attention particulière aux critères de sélection présentés ci-après. Le répondant doit également fournir une brève description de sa relation avec le demandeur, le cas échéant.

Chaque lettre de répondant(e) sera acheminée électroniquement au doyen ou à la doyenne des études supérieures de l'université qui parraine la demande (et non par l'entremise du candidat ou de la candidate) au plus tard le 1 décembre 2023.

Critères de sélection

Les prix John-Charles-Polanyi reconnaissent le caractère vraiment exceptionnel du travail de chercheurs et chercheuses et d'universitaires pendant la durée de leur programme de doctorat et, là où c'est pertinent, dans les recherches et les études qu'ils ou elles poursuivront après le doctorat. Quand le Comité de sélection prend ses décisions relatives aux candidats et candidates dignes de remporter des prix, il passe en revue le travail de recherche et les publications de même que la description des recherches projetées; aucun de ces éléments à titre individuel ne sera suffisant à lui seul.

Notes à l'intention des doyens et doyennes des études supérieures

Le doyen ou la doyenne des études supérieures de l'université qui parraine les candidats ou candidates doit soumettre par voie électronique toutes les demandes à l'adresse ExecDirectorQA@oucqa.ca au plus tard le 31 janvier 2024. Chaque demande doit être accompagnée d'une saisie électronique d'une lettre signée par le doyen ou la doyenne qui, entre autres choses, clarifie la nature du poste que le candidat ou la candidate occupera pendant la période visée par le prix.

Un nombre maximal de trois demandes dans chacun des cinq domaines visés par les Prix John-Charles-Polanyi (physique, chimie, physiologie ou médecine, littérature et sciences économiques) peut être soumis par n'importe quelle université désireuse de présenter des

candidatures. On s'attend par conséquent à ce que l'université passe en revue chaque demande avant de sélectionner les candidatures qui seront soumises.

Autres détails

Les dix membres du Comité de sélection, tous et toutes universitaires hautement respecté(e)s des universités de l'Ontario, sont désigné(e)s par les doyens et doyennes des études supérieures des universités et choisis par le Conseil ontarien des études supérieures. Deux membres du comité proviennent de chacun des cinq domaines visés par les Prix John-Polanyi (physique, chimie, physiologie ou médecine, littérature et sciences économiques).

Les Prix, exempts d'impôt, seront utilisés à la seule discrétion des récipiendaires et peuvent être accordés conjointement avec une rémunération à caractère salarial ou un autre appui financier en matière de recherche.

Demandes de renseignements et présentation des candidatures

Adresser un courriel à ExecDirectorQA@oucqa.ca ou composer le 416-979-2165, poste 235, pour obtenir des renseignements au sujet de n'importe quel aspect des Prix John-Charles-Polanyi. Pour soumettre des demandes, les doyens et doyennes des études supérieures sont priés d'adresser un courriel à ExecDirectorQA@oucqa.ca.

Remarque: D'après notre expérience, il est possible de répondre à la plupart des questions en lisant l'annonce; nous ne donnons pas de conseils sur l'amélioration d'une demande ni de commentaires sur une demande.